

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE :  
LA STRATÉGIE BIODIVERSITÉ 360°  
PROCÉDURE D'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DES PLANS ET PROGRAMMES  
(CODE DE L'ENVIRONNEMENT – LIVRE I<sup>ER</sup>)

ENQUÊTE PUBLIQUE

Le Collège Communal informe la population qu'une enquête publique est organisée, sur l'entité, à la demande du Gouvernement wallon :

Date d'affichage	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Personne de contact
Le vendredi 23 juin 2023	Lundi 3 juillet 2023	Lundi 18 septembre 2023 à 12h Administration communale de Chaudfontaine - Service environnement Avenue du Centenaire, 14 à 4053 Embourg	Mr Stephan Poncelet, Chef de Division - Responsable du Département 'cadre de vie' (conseiller en environnement) ou, à défaut, l'agent communal délégué à cet effet (04 361 54 76 – environnement@chaudfontaine.be).

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, chaque jour ouvrable pendant les heures de service, et le jeudi jusqu'à 20h\* à l'Administration communale de Chaudfontaine, Service Environnement, Avenue du Centenaire, 14 à 4053 Embourg.

*\*Dans ce cas particulier, la personne souhaitant consulter le dossier pourra prendre rendez-vous au plus tard 24h à l'avance auprès de Mr Stephan Poncelet, Chef de Division - Responsable du Département 'cadre de vie' (Conseiller en environnement) ou, à défaut, auprès de l'agent communal délégué à cet effet. (04 361 54 76 – environnement@chaudfontaine.be).*

Conformément au code de l'environnement, cette enquête sera suspendue du 16 juillet au 15 août compris. Le dossier ne pourra donc pas être consulté durant cette période.

**Le dossier est également consultable sur le site Internet de la commune ou sur le site internet du Portail environnement de la Wallonie via le lien suivant :**

<http://environnement.wallonie.be/enquetes-publiques/biodiversite/>

Les observations verbales sont recueillies sur rendez-vous par le conseiller en environnement ou, à défaut, par l'agent communal délégué à cet effet (voir cadre ci-dessus).

**Tout intéressé souhaitant formuler des observations écrites, par voie postale ou électroniques, peut envoyer ses remarques (pour le 18 septembre au plus tard) à l'administration communale ou en contactant le SPW Agriculture, Ressources naturelles et Environnement à l'adresse suivante :**

Projets d'arrêtés du gouvernement wallon
Via courriel : Enquetepublique.biodiversite@spw.wallonie.be

Chaudfontaine -, le 22/06 /2023.

Laurent GRAVA  
Directeur Général

Par le Collège,



Daniel BACQUELAINE  
Bourgmestre

A l'initiative du Gouvernement wallon, ce projet, de catégorie A.1., est soumis à enquête publique en vertu de l'article D. 29-1, du Livre I<sup>er</sup>, du Code de l'Environnement. Ce projet a également fait l'objet d'une évaluation des incidences sur l'environnement, en vertu de l'article D.53, du Livre I<sup>er</sup>, du Code de l'Environnement. Ce projet est également soumis aux consultations transfrontières. Suite à l'enquête publique, le Gouvernement wallon rédigera la déclaration environnementale et adoptera le plan susvisé par arrêté délibéré en son sein.